

01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

Notes eFFBB à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

-  [Validations Opération Basket Ecole \(OBE\)](#)
-  [Places réservées en Nationale 3](#)

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroidformatiqueclub@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

Communication

Décès



C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de Monsieur Jean VITTOZ, survenu le 23 mars 2025 à 84 ans.

Il a été durant de nombreuses années, dirigeant du club de BURCIN (devenu CLUB SPORTIF DES 4 ROUTES).

Il était le papa de Sandrine VITTOZ, joueuse et entraîneur au sein des clubs de AS ST ANDRE BASKET et CLUB SPORTIF DES 4 ROUTES.

Le président du Comité de l'Isère et les membres élus lui présentent ainsi qu'à ses proches, leurs plus sincères condoléances.

Assemblées Générales des clubs 2025

Afin d'assurer, dans la mesure du possible, la présence d'un membre du Comité sur les assemblées générales des clubs isérois, nous remercions chaque club de bien vouloir nous communiquer la date, l'heure et le lieu de leur assemblée générale 2025 à partir du formulaire dédié [en cliquant ici](#).

Recensement des besoins en formation des référents licences

Comme cela a été fait pour les correspondants, chaque référent licences de l'ensemble des clubs isérois a reçu un mail concernant une enquête sur le thème : « réflexion autour des besoins en formation des référents licences ».

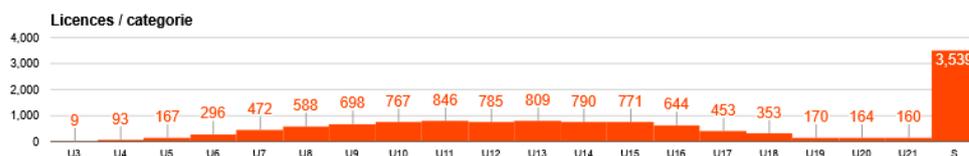
33 clubs ont déjà répondu. Merci à eux.

En effet, le Comité, dans sa démarche d'amélioration et d'accompagnement des dirigeants de club, organise une réflexion autour des besoins en formation des référents licences.

Votre participation est très importante pour nous et nous permettra d'améliorer l'accompagnement des dirigeants de club. Cela ne prend que quelques minutes. Pour y répondre et ce avant le 11/04/2025 : [CLIQUEZ ICI](#)

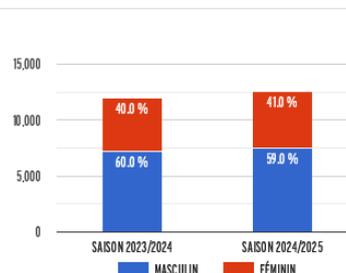
Qualifications

Statistiques licences 2024/2025



LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 01 AVRIL

	FÉMININ	MASCULIN	TOTAL
SAISON 2023/2024	4 805	7 180	11 985
SAISON 2024/2025	5 104	7 470	12 574
EVOLUTION	299	290	589
EVOLUTION %	6.0%	4.0%	5.0%



Gratuité des licences U11 et moins à compter du 01/04/2025 - RAPPEL

Nous vous informons que la gratuité des licences pour les licences U11 et moins est reconduite à partir du 1^{er} avril 2025. Les états de facturation en fin de saison tiendront compte de cette gratuité.

02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

Compétitions 5x5

Report des rencontres suite épidémie de rougeole

A la suite de l'annulation des rencontres du week-end du 29 et 30 mars afin d'éviter la propagation de l'épidémie de rougeole dans la Bièvre et conformément aux recommandations de l'ARS, nous avons reprogrammé les rencontres annulées comme suit :

19/04/25	15:00	DMU13-P3	D1 AC	33313	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	IE - BBC EYBENS POISAT - 2
19/04/25	20:30	PRF-P2	BSE	21082	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	AS LE VERSOUD - 2
19/04/25	13:00	DMU11-P3	D1 AF	31333	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY - 1	BC FAVERGES DOLOMIEU - 1
19/04/25	16:30	DFU15-P3	D2 X	45295	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	LES DAUPHINS CROSSEY BASKET - 4
19/04/25	11:00	DMU11-P3	D2 AI	31423	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY - 2	BASKET CLUB BAVONNE
26/04/25	16:30	DFU18-P3	D1 O	48151	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	IE - BASKET CLUB NIVOLAS - 2
18/04/25	20:30	DM3-P2	4	13231	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	IE - VEDETTE ST VICTOR DE CESSIEU - 2
19/04/25	09:30	DXU9	B	90126	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	ST VICTOR DE CESSIEU
19/04/25	18:30	DMU18-P3	D3 AG	38501	BASKET CLUB PORTES DE L'ISERE - 3	IE - BASKET CLUB NIVOLAS - 2
19/04/25	16:30	DMU13-P3	D3 AH	33463	BC SAINT CLAIR SUR GALAURE	LES DAUPHINS CROSSEY BASKET - 2

Nous laissons la possibilité d'émettre des dérogations jusqu'au dimanche 6 avril si l'horaire programmé ne convient pas. Compte-tenu de la fin des championnats, les rencontres devront être jouées avant le 27 avril 2025.

Les équipes U15M de ST PIERRE DE BRESSIEUX et du BC MARCILLOLES PAJAY sont exemptées de championnat jusqu'au 18 avril inclus sur demande de l'ARS. Les matchs non disputés entre le 29 mars et le 18 avril devront se jouer entre le 19 avril et le 11 mai 2025 au plus tard. Nous laissons le soin aux clubs concernés de se contacter pour se mettre d'accord sur une date et saisir la demande sur FBI

Informations divisions

Feuilles manquantes

Les clubs concernés doivent envoyer de toute urgence les feuilles de marque manquantes pour les rencontres suivantes :

43311	IE - BASKET CLUB EYZIN PINET	IE - US SASSENAGEOISE	DFU13-P3	D2 Poule Y
31605	TERRES FROIDES BASKET - 3	AL VOIRON BASKET - 2	DMU11-P3	D3 Poule AO
33493	BBC EYBENS POISAT - 3	AS TULLINS FURES - 2	DMU13-P3	D3 Poule AI

Sans réception au lundi 7 avril, les rencontres seront déclarées comme perdues par pénalité au club recevant.

Forfaits

En DM2 poule BASSE, forfait général de CHARTREUSE BASKET CLUB – 2. **Clubs concernés, prendre note.**

En DM3 poule 2, la rencontre n°13171 du samedi 29 mars 2025 opposant ROMANCHE BASKET - 3 à IE - BASKET CLUB BAVONNE - 4 : forfait 1 match de IE - BASKET CLUB BAVONNE - 4.

En DMU11 D3 poule AS, la rencontre n°31724 du samedi 29 mars 2025 opposant UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE - 1 à AVENIÈRES VEYRINS THUPELLIN BASKET : forfait 1 match de AVENIÈRES VEYRINS THUPELLIN BASKET. **S'agissant de la troisième rencontre perdue par pénalité et/ou forfait, l'équipe AVENIERES VEYRINS THUPELLIN BASKET est déclarée FORFAIT GÉNÉRAL. Clubs concernés, prendre note.**

En DMU15 D2 poule AD, la rencontre n°35382 du dimanche 30 mars 2025 opposant BBC EYBENS POISAT - 2 à IE - LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET - 3 : forfait 1 match de IE - LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET - 3. **S'agissant de la troisième rencontre perdue par pénalité et/ou forfait, l'équipe IE - LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET - 3 est déclarée FORFAIT GÉNÉRAL. Clubs concernés, prendre note.**

En DFU11 D3 poule AD, la rencontre n°41469 du samedi 29 mars 2025 opposant US SAINT PIERRE DE BRESSIEUX - 2 à ARTAS BASKET CLUB - 2 : forfait 1 match de ARTAS BASKET CLUB - 2.

En DFU18 D1 poule O, la rencontre n°48150 du samedi 29 mars 2025 opposant IE - ARTAS BASKET CLUB à SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL : forfait 1 match de SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL.

En DMU13 D2 poule AG, la rencontre n°33434 du samedi 29 mars 2025 opposant ASEL ST MARTIN D'URIAGE à BASKET ST MARCELLIN : forfait 1 match de ASEL ST MARTIN D'URIAGE.

Incidents

En DMU18 D1 poule Y, la rencontre n°38261 du dimanche 30 mars 2025 opposant CHARTREUSE BASKET CLUB - 1 à BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE - 1 : un incident a été noté pendant la phase d'après-match → Le dossier est transmis à la Commission Régionale de discipline de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Réserves

En DFU15 D2 poule X, la rencontre n°45294 du dimanche 30 mars 2025 opposant BC LA TRONCHE MEYLAN - 3 à SPORTING CLUB DE GIÈRES : une réserve a été déposée. Le dossier est classé sans suite.

Rencontres perdues par pénalité

DOSSIER N°60 : En DMU15 D1 poule Z, la rencontre n°35292 du samedi 29 mars 2025 opposant ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU - 2 à BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE - 1 : perte de la rencontre par pénalité à ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU - 2 pour la participation d'un joueur brûlé avec l'équipe supérieure.

DOSSIER N°61 :

- En DMU11 D2 poule AJ, la rencontre n°31454 du samedi 29 mars 2025 opposant BASKET CLUB EYZIN PINET à BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE - 1 : perte de la rencontre par pénalité à BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE - 1 pour la participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.

- En DMU11 D3 poule AR, la rencontre n°31694 du samedi 29 mars 2025 opposant BASKET CLUB DE RUY MONTCEAU - 2 à BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE - 2 : perte de la rencontre par pénalité à BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE - 2 pour la participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.

DOSSIER N°62 :

- En DMU13 D2 poule AE, la rencontre n°33374 du samedi 29 mars 2025 opposant SPORTING CLUB DE GIERES -1 à LA TRONCHE MEYLAN BASKET - 3 : perte de la rencontre par pénalité à LA TRONCHE MEYLAN BASKET - 3 pour la participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.
- En DMU13 D3 poule AI, la rencontre n°33492 du samedi 29 mars 2025 opposant LA TRONCHE MEYLAN BASKET - 4 à SPORTING CLUB DE GIERES - 2 : perte de la rencontre par pénalité à LA TRONCHE MEYLAN BASKET - 4 pour la participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.

DOSSIER N°63 :

- En DMU13 D2 poule AE, la rencontre n°33373 du samedi 29 mars 2025 opposant SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL - 1 à ROMANCHE BASKET - 2 : perte de la rencontre par pénalité à SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL - 1 pour la participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.
- En DMU13 D3 poule AK, la rencontre n°33553 du samedi 29 mars 2025 opposant BBC EYBENS POISAT - 4 à SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL - 2 : perte de la rencontre par pénalité à SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL - 2 pour la participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.

Relevé des écarts pour le week-end du 29 et 30 mars 2025

Les écarts relevés surlignés **en jaune** sont sanctionnés conformément aux règlements et aux dispositions financières.

Les écarts relevés surlignés **en bleu** sont des avertissements uniques avant sanction.

N°	Division	Poule	Club concerné	Écart constaté
8327	CIU13F		US SASSENAGEOISE	Dérogation hors délai
12079	DM2	BSE	CHARTREUSE BASKET CLUB	Forfait une rencontre
13143	DM3	1	ASEL SAINT MARTIN D'URIAGE	Licence non présentée
13171	DM3	2	BASKET CLUB BAVONNE	Forfait une rencontre
21081	PRF	BSE	US SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
21113	PRF	HTE	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
31365	DMU11	D1 AG	GRENOBLE BASKET 38	Numéros de licence non renseignés pour l'arbitre, le marqueur et le chronométrateur
31393	DMU11	D1 AH	US DE ST EGRÈVE	Groupements sportifs non renseignés pour le marqueur et le chronométrateur
31394	DMU11	D1 AH	ASEL SAINT MARTIN D'URIAGE	Numéros de licences non renseignés pour la totalité des officiels
31425	DMU11	D2 AI	GRENOBLE BASKET 38	Numéro de licence non renseigné pour l'entraîneur principal
31425	DMU11	D2 AI	GRENOBLE BASKET 38	Numéro de licence non renseigné pour le chronométrateur
31454	DMU11	D2 AJ	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE	Non-respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
31544	DMU11	D3 AM	GRENOBLE BASKET 38	Numéro de licence non renseigné pour le 1er arbitre
31633	DMU11	D3 AP	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE	Numéro de licence erroné pour le 2ème arbitre
31694	DMU11	D3 AR	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE	Non-respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
31724	DMU11	D3 AS	AVENIERES VEYRINS THUPELLIN BASKET	Forfait une rencontre non déclaré

33314	DMU13	D1 AC	GRENOBLE BASKET 38	Numéros de licence non renseignés pour le marqueur, le chronométrateur et le délégué de club
33314	DMU13	D1 AC	GRENOBLE BASKET 38	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
33372	DMU13	D2 AE	US SASSENAGEOISE	Numéro de licence non renseigné pour le 1er arbitre
33373	DMU13	D2 AE	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Non-respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
33374	DMU13	D2 AE	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Non-respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
33434	DMU13	D2 AG	ASEL ST MARTIN D'URIAGE	Forfait une rencontre
33492	DMU13	D3 AI	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Non-respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
33493	DMU13	D3 AI	BBC EYBENS POISAT	Dérogation hors délai
33553	DMU13	D3 AK	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Non-respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
35292	DMU15	D1 Z	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Non-respect des règles : participation d'un joueur brûlé avec l'équipe supérieure
35292	DMU15	D1 Z	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
35293	DMU15	D1 Z	VOREPPE BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
35382	DMU15	D2 AD	LES DAUPHINS DE CROSSEY	Forfait une rencontre
35383	DMU15	D2 AD	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
35503	DMU15	D3 AH	TERRES FROIDES BASKET	La signature de l'entraîneur principal doit refléter la réalité
38263	DMU18	D1 Y	UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
38382	DMU18	D2 AC	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Absence de délégué de club
38382	DMU18	D2 AC	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
41258	DFU11	D1 W	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES	Numéro de licence erroné pour le délégué de club
41348	DFU11	D2 Z	ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ANDRE BASKET	Numéro de licence non renseigné pour l'entraîneur principal
41348	DFU11	D2 Z	ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ANDRE BASKET	Groupements sportifs non renseignés pour le marqueur et le chronométrateur
41409	DFU11	D3 AB	UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE	Numéro de licence erroné pour le marqueur
41469	DFU11	D3 AD	ARTAS BASKET CLUB	Forfait une rencontre
43250	DFU13	D1 W	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
43251	DFU13	D1 W	BASKET CLUB BAVONNE	Groupements sportifs non renseignés pour le marqueur et le chronométrateur
45205	DFU15	D1 V	AVENIR BASKET CLUB DES COULEURS	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
45206	DFU15	D1 U	TERRES FROIDES BASKET	Numéro de licence erroné pour le délégué de club
45234	DFU15	D1 V	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
45242	DFU15	D1 V	UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET	Dérogation hors délai
45354	DFU15	D3 AA	UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET	Numéro de licence non renseigné pour l'arbitre
45356	DFU15	D3 AA	ENTENTE BEAUVOIR DE MARC DIEMOZ	Groupements sportifs non renseignés pour le marqueur et le chronométrateur
45384	DFU15	D3 Z	ENTENTE BELLEDONNE GRÉSIVAUDAN	Numéro de licence erroné pour le marqueur
45384	DFU15	D3 Z	ENTENTE BELLEDONNE GRÉSIVAUDAN	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
48150	DFU18	D1 O	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Forfait une rencontre
48180	DFU18	D1 P	TERRES FROIDES BASKET	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
48182	DFU18	D1 P	BC LA TRONCHE MEYLAN	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
48240	DFU18	D2 R	UNION SPORTIVE VALDAINOISE	Erreur de saisie : le délégué de club a été noté en délégué fair-play
43311	DFU13	D2 Y	BASKET CLUB EYZIN PINET	Feuille eMarque non exportée sur FBI
31605	DMU11	D3 AO	TERRES FROIDES BASKET	Feuille eMarque non exportée sur FBI
33493	DMU13	D3 AI	BBC EYBENS POISAT	Feuille eMarque non exportée sur FBI

Droits financiers à titre administratif

BH	CLUB	DIVISION	N°	MOTIF	MONTANT	
37	012	CHARTREUSE BASKET CLUB	DM2 BSE		Forfait général	126,00 €
37	030	AVENIERES VEYRINS THUPELLIN BASKET	DMU11 D3 AS	31724	Forfait une rencontre	10,00 €

37	035	BASKET CLUB BAVONNE	DM3 2	13171	Forfait une rencontre	42,00 €
37	098	ASEL ST MARTIN D'URIAGE	DMU13 D2 AG	33434	Forfait une rencontre	42,00 €
37	021	BBC EYBENS POISAT	DMU13 D3 AI	33493	Non-export de l'eMarque	
37	042	US SASSENAGEOISE	CIU13F	8327	Dérogation hors délai	24,00 €
37	052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	DMU13 D2 AE DMU13 D3 AK	33373 33553	Rencontres perdues par pénalité	52,00 €
37	052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	DFU18 D1 O	48150	Forfait une rencontre	42,00 €
37	056	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	DMU13 D2 AE DMU13 D3 AI	33374 33492	Rencontres perdues par pénalité	52,00 €
37	056	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	DMU18 D2 AC	38382	Absence d'officiel renseigné au verso de la feuille de marque	30,00 €
37	062	LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET	DMU15 D2 AD	35382	Forfait une rencontre	42,00 €
37	074	UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET	DFU15 D1 V	45242	Dérogation hors délai	24,00 €
37	114	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	DMU15 D1 Z	35292	Rencontre perdue par pénalité	52,00 €
37	128	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE	DMU11 D2 AJ DMU11 D3 AR	31454 31694	Rencontres perdues par pénalité	52,00 €

Fautes Techniques

N°	CLUB	RENCONTRE			TYPE DE FAUTE					MONTANT
		DIVISION POULE	DATE	N°	1ERE	2EME	3EME	4EME	5EME	
056	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	DMU15 D3 AI	22/03	35530	FCG1					30,00€
058	AS TULLINS FURES	PRM HTE	27/03	11110		FTG1				60,00€
058	AS TULLINS FURES	PRM HTE	27/03	11110		FTG1				60,00€
006	CLUB SPORTIF DES 4 ROUTES	DFU18 D1 P	29/03	48180	FTG1					30,00€
052	SAINT MARTIN D'HERES BASKETBALL	DMU15 D1 AA	30/03	35262	FTG1					30,00€
020	AL ECHIROLLES	DM2 BSE	30/03	12080			FTG1			90,00€
020	AL ECHIROLLES	DFU18 D2 R	30/03	48240		FCG1				60,00€
128	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISERE	DMU18 D1 Y	30/03	38261		FTG1				60,00€
081	BASKET CLUB LES ABRETS	DMU15 D2 AE	30/03	35412	FTG1					30,00€

Compétitions 3x3

SERIES 3x3 - Organisation du quatrième et dernier stop

Le prochain stop des SERIES 3x3 se tiendra :

Samedi 3 et dimanche 4 mai 2025 à SAINT MARCELLIN

Les horaires prévisionnels et le gymnase attribués à chacune des catégories seront communiqués ultérieurement.

Toutes les équipes qualifiées sont engagées pour le prochain stop, merci de déclarer votre/vos forfait(s) au plus tard **dimanche 27 avril 2025 à 20h**. Tout forfait déclaré au-delà de cette date sera pénalisé conformément aux dispositions financières.

Les clubs figurant dans le tableau ci-dessous sont priés de transmettre la composition de leur(s) équipe(s) dans les plus brefs délais. En l'absence de réponse au dimanche 27 avril 2025 à 20h, les équipes concernées seront déclarées forfait.

NUMÉRO	EQUIPE	CATÉGORIE
ARA0038020	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES - 1	U13M D1
ARA0038029	GRENOBLE BASKET 38 - 2	SM D1

Homologation des tournois 3x3 organisés par les clubs

Tous les tournois organisés par les clubs doivent faire l'objet d'une homologation. Cette procédure est **obligatoire** afin de bénéficier de l'assurance de la FFBB.

A cet égard :

1. Le club organisateur doit envoyer le règlement sportif du tournoi au Comité de l'Isère (secretariat@iserebasketball.org) qui doit ensuite le valider ;
2. Le club organisateur doit effectuer une demande d'homologation en suivant les étapes figurant dans [ce tutoriel](#).

Seuls les règlements conformes seront validés. Cette homologation permet aux clubs organisateurs de bénéficier de l'assurance de la FFBB, de recevoir un kit d'aide au développement et d'être référencés sur le site 3x3ffbb.com.

Jeunesse

Baby-Pâques

Rendez-vous ce samedi 5 avril 2025 à **8h45** aux gymnases :

- **LES AVENIERES AOSTE : gymnase Les Manges, 120 rue des Écoles, AOSTE**
- **MEYLAN (BCTM) : gymnase du Charlaix, MEYLAN**

En raison de travaux au niveau de l'accès bas du gymnase du CHARLAIX, le stationnement est limité. Si aucune place n'est disponible, un autre parking est prévu. L'itinéraire pour y accéder sera fléché.

Les clubs inscrits ont reçu par mail la liste des enfants autorisés à participer.

Fête Nationale Mini-Basket

Le jeudi 29 mai 2025 de 8h30 à 17h à BEAUCROISSANT.

Les inscriptions seront ouvertes à compter de la semaine prochaine (engagement des équipes U7, U9 et U11)

Vivre Ensemble

Micro Basket

Formation en 3 étapes

- e-learning : à réaliser avant la partie présentielle sur la plateforme Teach up
- présentiel : formation sur 2 jours consécutifs
- terrain : un évaluateur Micro Basket vient procéder à une évaluation lors d'une séance Micro Basket

Planning des formations (étapes présentiel) Micro Basket pour la saison 2024-2025, inscription via le lien de la formation qui correspond :

- 26-27 avril 2025 - RUMILLY [INSCRIPTION](#)

Si vous souhaitez davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe microbasket@aurabasketball.com

Technique

Sélection 2014

Le groupe sera réduit à 30 après l'entraînement du mercredi 9 avril 2025.
Stage à TSF VOIRON les 22 et 23 avril 2025.
Tournoi à TSF VOIRON le dimanche 8 juin 2025.

Sélection 2013

Le groupe sera réduit à 20 avant le stage d'avril.
Stage à TSF VOIRON en commun avec le Comité du Rhône les 24 et 25 avril 2025.
Tournoi Gérard CAMPISI le jeudi 8 mai 2025 à TULLINS.
Tournoi à FRAISSES (LOIRE) le dimanche 22 juin 2025.

ETD

La prochaine réunion de l'ETD aura lieu le vendredi 18 avril 2025 au gymnase CHAMECHAUDE à TSF VOIRON.
Le thème du jour : définir des exercices référence sur le thème de la passe.

Entraîneurs U13

Merci de diffuser le lien ci-dessous à vos entraîneurs U13.

Dans le cadre de la déclinaison des orientations techniques de la FFBB, Grégory MORATA (DTR ligue AURA) co-pilote actuellement, aux côtés d'Antoine LIGONNIÈRE (DTR Pays de la Loire), un groupe de travail fédéral (composé de conseillers territoriaux de ligue et de comités) dédié à la catégorie U13.

Afin d'alimenter les réflexions et de formuler des propositions concrètes, au plus proche des réalités du terrain, le groupe de travail souhaite recenser les attentes, besoins et préoccupations des entraîneurs U13.

Pour cela, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir **diffuser le formulaire à l'ensemble des entraîneurs U13 (niveau départemental et régional)**.

Lien du formulaire à partager : <https://form.jotform.com/detection/enquete-u13-orientations-techniques>

Un grand merci pour votre implication **d'ici le 15 avril**.

Brevet Fédéral Jeunes

Évaluation prévue pour les stagiaires sur plusieurs secteurs :
Évaluation effectuée pour les apprenants sur les clubs de NIVOLAS et BC BAVONNE, merci aux clubs pour l'accueil.

Évaluations restantes :

- 09/04 TERRES FROIDES BASKET
- 14/04 AL ECHIROLLES

Merci aux clubs pour la mise à disposition des créneaux et cobayes pour la certification.

Stage perfectionnement

Jeudi 8 mai à Tullins à l'occasion du Tournoi U12 Gérard Campisi, 25 arbitres seront convoqués à un stage de perfectionnement pour l'accès au niveau régional.

Examen Arbitre Départemental

Dimanche 11 mai à TSF, 53 candidats seront convoqués à l'examen final pour devenir arbitre officiel de niveau départemental.

Pour se présenter à l'examen final, les candidats doivent avoir envoyé par mail à la CDO leur attestation e-learning avant le 1^{er} mai.

Nous organisons à cette occasion un tournoi support de l'examen départemental. Nous recherchons encore des équipes U15M pour le dimanche matin et des équipes U18M pour le dimanche après-midi. Si vos équipes sont intéressées pour participer, merci de le faire savoir au plus vite auprès du secrétariat.

04 PETITES ANNONCES CLUBS

Retrouvez toutes les petites annonces des clubs à partir du lien suivant :
<https://iserebasketball.org/annonces/>

Tournois

TOURNOI ANNUEL

AVEC BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

SAMEDI 17 MAI 2025
Catégories U13 Filles / U13 Garçons - Accueil à 10h30
Catégorie Séniors Mixtes* - en Semi-Nocturne
Accueil à 18h00
Tarif : 20€ par équipe (places limitées)

* Séniors mixtes : obligatoirement deux filles sur le terrain pendant toute la durée du match en cours

DIMANCHE 18 MAI 2025
Catégories U9 et U11 F & G - Accueil à 9h30
Tarif : 20€ par équipe

Aucune inscription ne sera faite le jour même !

RENSEIGNEMENTS :
Par téléphone : 06.82.21.65.44 / 06.72.85.96.43
Par e-mail : ujbm.communication@gmail.com

BCN BASKET CLUB NIVOLAS

TOURNOI U7/U9

INSCRIPTION HELLO ASSO

4 MAI 2025

U7 : 10H
U9 : 13H

MATCHS
MAQUILLAGE
PARCOURS
STRUCTURE
GONFLABLE

20 €
PAR ÉQUIPE

8 ÉQUIPES
MAX
PAR CATÉGORIE

CHAMPION

BASKET CLUB NIVOLAS

Paintball ME BASKET CLUB NIVOLAS BASKETCLUBNIVOLAS@GMAIL.COM

Les tournois organisés par les clubs de l'Isère ne sont couverts par la FFBB que dans la mesure où leur règlement est envoyé et validé par le comité Isère de Basket. **Toute participation en qualité de joueur, à un tournoi dont le règlement n'a pas été validé par le comité annulera la couverture en cas d'accident.**

Les tournois organisés par les clubs du département doivent se conformer intégralement aux règlements sportifs du comité, notamment en matière de : taille de ballons, nombre de joueurs par équipes sur les différentes catégories, hauteur des panneaux, qualification FFBB des joueurs, couverture assurance fédérale, etc.

Seuls les règlements conformes seront validés.

Recherche entraîneurs

LE BASKET CLUB LES ABRETS recherche pour la saison 2025/2026 et sur une durée de 2 ans, un(e) candidat(e) pour un BPJEPS au sein de notre club. Toute personne intéressée par cette formation peut contacter le club à l'adresse mail suivante : bureaubasketlesabrets@gmail.com.

COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

